

Mémoire par Francis Pelletier Tel : [REDACTED]

Adresse du domicile : [REDACTED]

dans le cadre des audiences publiques du projet Canadian Malartic.

Malartic le 22 juin 2016.

Monsieur le président André.

J'ai demeuré à Malartic toute ma vie. Je suis propriétaire de la maison familiale depuis près de 7 ans sur la rue Laurier.

Le 24 avril 2011, j'ai eu un diagnostic d'épilepsie et depuis j'ai un suivi médical régulier. Au niveau psychosocial ce fut important au début et c'est maintenant au besoin. Durant 5 années, j'ai souffert énormément de cette maladie, jusqu'à ce que le neurologue ajuste la médication correctement. Le sommeil pour moi est d'une valeur inestimable dans ma récupération jour après jour et pour me permettre de travailler, soutenir ma famille au nombre de 4 enfants présents selon les partages de garde, et pratiquer mes activités. Dormir sans interruption me permet simplement de mieux vivre et de mieux composer avec cette maladie.

J'ai à mon actif 3 sorties de route fort graves suite à des absences et dans des périodes importantes de stress. La dernière est récente et remonte à 3 mois. Je me demande si l'environnement dans lequel nous vivons avec ces nuisances et ces sommeils interrompus ne fait pas partie du problème et de l'atteinte importante à ma santé.

Lorsque je dors bien de jour ou de nuit et que je suis réveillé par le bruit, les vibrations, l'onde de choc de la minière, je ne peux me rendormir car cela suscite chez moi un stress fort important, de la colère, de l'angoisse que j'ai énormément de difficultés à gérer. Au travail, dans le domaine de l'exploration, je dois alterner de jour et de nuit à raison de 10 heures par jour. Il va de soi qu'avec les dynamitages lorsque je travaille de nuit, la récupération est impossible avec l'activité de la minière

Je viens de revivre un arrêt de travail pour fin d'ajustement à la hausse d'une médication qui coûte très cher. Financièrement c'est difficile et je dois maintenir mes assurances médicaments. Durant ces périodes je ne

peux conduire, le budget est serré et je suis confiné à la maison beaucoup plus.

Ces frustrations et la réflexion sur quitter ou rester à Malartic amènent des discussions pénibles entre nous comme couple, d'où un stress de plus.

Nous sommes très préoccupés par la santé et la sécurité de nos enfants suite à ses nuisances vécus au quotidien. Ce que nous désirons c'est que les enfants qui vont à l'école à Malartic puissent poursuivre si possible leurs études ici. Nous aimerions une acquisition avec valeur de remplacement plus compensation pour les dommages subis afin de pouvoir rapidement nous relocaliser dans le voisinage de Malartic.

Nous en avons assez de subir des nuisances, d'être réveillé par le bruit, les vibrations, les surpressions, de respirer cette poussière importante et de vivre avec tous les jours. Notre résidence du patrimoine familial était là bien avant la minière et nous voulons être considéré dans les décisions du ministère.

Vous remerciant, n'hésitez pas à me contacter au besoin.

Francis Pelletier, résident de proximité du projet minier à Malartic.